



**ASSOCIATION DES AMIS DE LA BAIE DE LA LANDRIAIS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 Décembre 2016-18h30
Salle Philippe de Dieuleveult, 35870 LE MINIHC SUR RANCE**

Le Président, Jean Charles Dehaye, constate que le nombre de présents ou représentés étant suffisant l'assemblée peut valablement se réunir.

En introduction il tient à présenter à tous les participants ainsi qu'à leur famille les meilleurs vœux du Conseil d'Administration de l'AABL et ses souhaits personnels de santé et de satisfaction pour cette nouvelle année. Il les remercie de leur soutien par leur présence aux différentes manifestations et chantiers organisés en 2016 et remercie les partenaires de ces manifestations SNSM, l'ADOSM (Oeuvres Sociales de la Marine), La Miette, Le Chantier Naval de la Landriaïs, les Old Gaffers, les mairies du Minihic et de Langrolais, l'association Bordée des Singes, Mémoire et Patrimoine du pays de Dinard. Il adresse des remerciements très vif à la Fondation Langlois pour son soutien très chaleureux afin d'assurer la restauration de la cale sèche, à la Présidente Denise Gastiger et sa Vice-Présidente Lucienne Gastiger. Remerciements à Jean François Hourrière, Président d'honneur pour son aide et ses conseils, à Jacques Pons pour la qualité de la relation de nos manifestations dans le journal Ouest-France et à Michel Jacques auquel il adresse ses vœux très personnels de santé.

En cette année du cinquantième anniversaire de la mort du Père Lebret, qui considérait la Baie de la LANDRIAIS comme étant la plus belle du monde après celle de Rio, le Président y voit un message pour poursuivre son embellissement et son animation.

L'ordre du jour appelle en premier lieu la présentation du rapport moral. Celui-ci est présenté par les animateurs de chaque événement ou responsable de chantier sous la forme d'une présentation « PPT » qui peut être téléchargée sur le site de l'Association (fichier lourd, 10mn de tlc !):

www.calsechedelalandriaïs.fr

Nan en cale (Christian Brette, Claude Scali) Le 8 Mai une grande fête de la belle plaisance a rassemblé plus de six cents visiteurs pour la présentation de « Nan en cale » avec visite du site, atelier de matelotage, atelier maquette et visite du musée plus une très belle exposition de Anne de Larminat. Plus de 350 couverts ont été servis par la Miette. Par ailleurs trois sorties ont été organisées sous le pavillon de l'AABL qui ont permis un profit de plus de 4000 euros. La collaboration étroite et chaleureuse qui s'est établie est soulignée par Philippe MENHINICK, elle se poursuivra avec de nouveaux projets pour 2017. (A noter NAN en fête prévu le 7 Mai 2017).

Championnat de Rance de Godille (François Guichard et Daniel Chédeville)

Une première dans notre calendrier qui a rassemblé en trois épreuves : courses en ligne, relais, épreuve de style, les meilleurs godilleurs de Bretagne (surtout de la Rance). Gildas Roudeau le meilleur spécialiste et chercheur de la discipline nous a beaucoup aidé dans une organisation assez lourde et dans le choix d'un site qui devra être mieux aménagé, tout en s'adaptant aux contraintes de marée et de visibilité. A cette occasion les tableaux de Yvon Le Corre, Monique David, Anne de Larminat ont été présentés au public et des ouvrages vendus au profit de l'AABL. La course gagnée par Claude Simon (coupe AABL et aviron de godille fabriqué spécialement par Johann Fanien) a été complétée avec bonheur par le concours de manœuvres et de style évalué par un jury hors pairs : Robert Buchon, Monique David, Yvon Lecorre et Gildas Roudeau, un prix spécial jeune a été délivré aux jeunes godilleurs émules de notre école de godille pour les prochaines années. La course de relai gagnée par le couple J. Fannien a été particulièrement disputée. Repas servis par la « Cale Gourmande ». Opération assez lourde qui laisse comme principal bénéfice un souvenir enthousiaste à tous les participants et une satisfaction particulière

aux organisateurs pour cette première. Le prochain championnat de Rance de godille au lieu en Juillet 2018. A vos godilles !

Trophée Jules Champion (Christophe et Laurence Houzé-Rozé, Eric Jouanneau et Béatrice de Lignon). Cette manifestation qui s'inscrit maintenant dans le calendrier des fêtes en Rance a rencontré encore une fois un très vif succès avec un nombre de participants volontairement limité à 100 pour des questions de sécurité (en fait ils étaient 115 et une dizaine de refusés). La mobilisation de la SNSM comme coordonnateur de la Sécurité, le parcours balisé, les 16 bateaux d'accompagnement et la douzaine de kayacs ont été remarquables d'efficacité. Il nous appartient pour l'année prochaine de renforcer notre organisation, heureusement et sympathiquement complétée par le buffet préparé par « La Miette » de Annick et Jean Yves Jégu. Cette manifestation laisse un produit de 300 euros compte tenu de notre effort de communication.

15 Août, Fête de la Miette (Christophe Houzé et Daniel Chédeville)

Comme chaque année, dans un esprit de coopération inter-associatif l'AABL, a animé les jeux sur l'eau à l'occasion du 15 Août de la Miette organisé par Annick Jégu et son équipe.

Nous avons cette année maintenu les courses de Doris qui rencontrent un bon succès et toutes les manifestations pour les enfants. Daniel reste notre valeur sûre pour commenter ces épreuves et animer joyeusement la remise des prix. Nous tenions également un stand pour faire connaître nos activités et proposer des produits dérivés. Le soir nous avons fait la procession aux flambeaux sur l'eau avec un peu moins de participants mais c'est le moyen que nous proposons pour faire attendre le public du feu d'artifice tiré à la nuit tombée depuis la barge entretenue par l'ABL.

De cale en cale 24 Août (Christophe et Laurence Houzé-Rozé, Eric Jouanneau et Béatrice de Lignon) Cette année la mairie et l'ADVR nous avaient confié le casse-croute de midi à l'escale de Garel avec la possibilité de vendre nos produits. Le retard pris par les coureurs et l'aubaine pour les baigneurs de la restauration organisée avec la Miette nous a fait manquer, ce qui n'a pas plu à certains. Il faudra donc revoir les enregistrements de l'ADVR ou rétablir les tickets repas comme il y a plusieurs années. En tous cas ce fût une très belle fête, gâtés comme nous l'avons été tout l'été par une météo particulièrement glorieuse (produit 750 Euros)

Journées du patrimoine (tous avec un grand merci à l'ADOSM et à la Miette)

Deux journées de plein soleil, probablement six cents visiteurs une bonne couverture presse malgré la concurrence du site gallo-romain de Langrolais. Présentation des métiers de la construction navale traditionnelle, les œuvres sociales de la marine, visites guidées du site avec arrêt sur nos chantiers en cours : restauration de la cale et reconstruction des perrés, tombola et maquettes de Michel Jacques. Un beau succès et une occasion d'être ensemble dans une manifestation qui donne tout son sens à notre association, regroupement de talents et de sympathies autour d'un projet commun.

Etat d'avancement de nos chantiers

Restauration de la cale (Guillaume Jallot)

A l'automne 2015 il est apparu que la cale sèche avait besoin de réparations suite aux agressions naturelles (pluie, eau de mer, parasites). D'autre part en mars 2016 un fort coup de vent a arraché le bordage externe sur une vingtaine de mètres à bâbord et sur deux zones totalisant 9m à tribord, ce qui a précipité l'enclenchement du chantier.

En 2016 les travaux suivants ont été réalisés :

1- Améliorations :

La plate-forme tribord a été renforcée par l'ajout de quatre madriers de soutènement en plus des trois existant pour pouvoir supporter un plus grand nombre de personnes. Bois : résineux classe 2.

2- Réparations proprement dites

- Plateforme visiteurs : 7 madriers altérés remplacés. Bois : résineux classe 2.

- Nez de la cale : Remplacement du couronnement et des pannes sous-jacentes sur 5m à bâbord et tribord. (Chêne et Pin classe 4)

- Coffrage externe bâbord : Sur 26m, remplacement des lisses et des bordés, doublage des étais (Chêne), Fermeture du coffrage à son extrémité.

En 2017 sont prévus les travaux suivants :

- Plateforme visiteurs : Espacement des madriers, si coût raisonnable, pour éviter la stagnation de l'eau de pluie, comme sur la plateforme tribord.

- Coffrage externe bâbord : Ajout d'une deuxième paroi terminale comme à tribord.

- Coffrages intérieurs vers le bas de la cale : remplacement des bordés latéraux et terminaux, bâbord et tribord.

- Coffrages extérieurs tribord : Deux zones de 4,20m et 4,90m à changer, lisses et bordés.

- Remise à niveau du remblai des coffrages, soit par du tout-venant terreux, soit par de la vase.

- Etude de la faisabilité et du coût du remplissage entre les deux murailles.

2018 et suivantes, travaux sur le bas de la cale : Seuil, portes

Les travaux entrepris ont nécessité un engagement de 12480 euros en 2016, supportés par nos provisions pour gros travaux elles-mêmes alimentées par le produit de nos manifestations et nos réserves. La perspective de gros travaux à venir en 2017, 2018 et suivant nous a conduit à solliciter des financements complémentaires.

Nous tenons à remercier très chaleureusement la fondation Langlois représentée par Mesdemoiselles Lucienne et Denise Gastiger de leur aide très significative et de leur fidélité à la cale sèche et à sa survie.

Cette aide de 28000 Euros provisionnée pour les travaux à venir doivent nous permettre d'assurer le maintien en bon état de cette œuvre exceptionnelle.

Perrés (François Guichard, François Moreau et JC Dehaye)

Après avoir réalisé la reconstruction de la partie nord en 2015 et 2016, nous avons attaqué avec l'aide de Steredenn la partie sud du dispositif autour de la baie. Les travaux se sont avérés plus difficiles que prévu compte tenu de la hauteur de l'ouvrage et son envahissement quotidien par la marée ce qui limite les temps d'intervention.

Il faut souligner la qualité exceptionnelle de ce qui est réalisé par l'équipe de David Homo et inviter tous nos amis à voir le travail minutieux et patient que cela représente.

A cette occasion Laurent Pierret et le Président de STEREDENN soulignent leur attachement à notre collaboration et à la qualité de ce contrat gagnant-gagnant que nous avons instauré permettant le retour à l'emploi des personnes suivies par Steredenn. A tous point de vue ce social-model fonctionne bien et l'investissement des amis de la baie se trouve parfaitement justifié au regard de nos statuts.

Sur une question posée concernant la végétation il est précisé que l'Architecte des bâtiments de France ne nous a pas imposé de contrainte particulière les arbres qui existaient avant étant la cause principale des désordres constatés. Si le droit de passage de 3 mètres prévu pour le chemin de ronde le permet, la plantation de buissons pourrait être envisagée après avis des autorités compétentes. Un point de situation financière est en cours avec Steredenn

Le Président informe l'Assemblée que François Guichard prend en charge ce chantier aidé par François Moreau et de Eric Jouanneau (trésorier) en particulier pour la poursuite des travaux sur la partie du chemin de l'aubier et du chantier naval.

Le Pourquoi Pas devra être enlevé au printemps 2017.

Gestion raisonnée de l'estran (JC Dehaye) Le président reconnaît sur ce dossier son échec complet dans les négociations menées depuis trois ans tant avec les autorités maritimes que les acteurs chargés de la protection de la nature. Une pétition a recueilli à ce jour près de six cents signatures, un texte de loi fait obligation depuis le 24 Avril 2015 au Préfet de faire enlever toutes les épaves qui gênent la circulation, la pêche ou présentent un risque pour l'environnement. Il semble que CŒUR se soit emparé du sujet mais, pour une raison qui nous échappe, la baie de la Landriais semble être condamnée à devenir au mieux un cimetière de cuvettes en plastiques, au pire la poubelle de la Rance. Seul le chantier naval de la Landriais essaye de mettre un peu d'ordre sur son AOT. Certaines organisations nous demandent des déclarations préalables pour le trophée Jules Champion dont on ne voit vraiment pas l'impact écologique des cent nageurs une fois par an, sans que l'on n'ait jamais entendu dire qu'elles aient levé ne serait-ce qu'une demi-

fesse pour faire dégager certaine vedette en train de couler sous nos yeux et présentant un risque évident de marée noire.

Moteur Duvant Jean François Hourrière au nom de Monsieur Monnet qui a entrepris avec son fils d'en assurer le fonctionnement, explique où en sont les travaux et comment avec un minimum d'investissement il est envisageable que le moteur fonctionne à nouveau. Il faut féliciter les artisans de cette résurrection qui n'était pas prévisible aussi rapidement et permettrait de présenter le moteur en fonctionnement à l'occasion d'une fête qui lui serait dédiée. Merci à la famille Monnet pour ses efforts.

Vie du Bureau

Claude Scali présente les outils de communication qu'il a mis au point pour faciliter votre information. Nos fichiers sont très soigneusement mis à jour et nous invitons ceux qui ne l'auraient pas encore fait à nous communiquer leur adresse internet.

Le rétablissement de la news letter est en cours

Eric Jouanneau et Laurence Houzé adressent les reçus fiscaux au fur et à mesure de l'enregistrement des cotisations ; il ne devrait donc pas y avoir de manque.

Le rapport moral tel qu'il est présenté est approuvé à l'unanimité

Rapport Financier présenté par le trésorier Eric Jouanneau, montre un bilan équilibré de 20029€ en dépenses et recettes pour 2016 permettant une affectation pour gros travaux de 7000€ pour la cale sèche et un bilan comptable de 59137 euros (incluant la donation de la fondation Langlois) euros en Actifs et Passif dont des réserves et provisions pour la poursuite de la restauration de la cale sèche à hauteur de 40980 Euros.

Le rapport financier tel qu'il est présenté est approuvé à l'unanimité

Présentation détaillée sur www.calesechedelalandriais.fr

Election au Conseil d'administration

Le président n'ayant reçu ni démission parmi les membres du CA ni de candidature propose le renouvellement du tiers sortant soit :

- Christophe Houzé
- Eric Jouanneau
- Pierre Latourette
- Madame Denis Bertel
- M. Guillaume Jallot

En l'absence de demande de vote à bulletins secrets, d'opposition, ou d'abstention le tiers sortant est renouvelé pour trois ans (2017-2019).

L'assemblée Générale de l'Association de Amis de la Baie de la Landriais s'est achevée à 20h30 le 28 Décembre 2016 par un pot de l'amitié.

Le Président, JC Dehaye